NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

A PROPOS de l'Enseignement Supérieur

Le rapport de M. Charles Dupuy sur la proposition de loi de M. Maxime Lecomte

La commission du Sénat, chargée d'entraîner la proposition de loi de M. Maxime Lecomte, tendant à l'abrogation de la loi du 12 juillet 1875, relative à la liberté de l'enseignement supérieur, a terminé ses travaux. M. Charles Dupuy, qui en prit la présidence à la mort de Marcellin Berthelot, publie le rapport général, lequel porte sur deux parties distinctes : 1° la loi de 1875 et la liberté de l'enseignement ; 2° l'enquête sur la situation de l'enseignement supérieur ; ses résultats ; ses conclusions.

Sur le premier point, Marcellin Berthelot estimait que l'enseignement supérieur doit être libre. Et il ajoutait qu'il admettait « même un établissement qui prendrait pour base le Syllabus, pourvu qu'il n'enseignât par la révolte contre les lois ». Tous les ministres consultés par la commission, depuis M. Chaumié jusqu'à MM. Aristide Briand, Gaston Doumergue et René Viviani, se sont rangés à cet avis. Les universitaires parellement, seul le regretté Gabriel Monod qui aurait voulu que l'Etat « en englobât toutes les formes dans un immense organisme où tous les systèmes, toutes les idées eussent trouvé place » et dormât à chacun une chaire, une tribune. De son côté, Tannery estimait que « les mathématiques d'un jésuite ou d'un libre penseur se ressemblent beaucoup ». — La commission conclut en faveur du maintien de la loi de 1875 et conserve la liberté de l'enseignement supérieur.

La seconde partie du rapport — de beaucoup la plus étendue — est pleine de renseignements sur la situation présente des établissements libres d'enseignement supérieur et sur celle de nos universités et de nos grands établissements scientifiques. On y lit, transcrites en chiffres d'étudiants, les déceptions des premiers, et au contraire la progression continue du haut enseignement de l'Etat. Et en même temps n'y trouvent lumineusement exposées les questions actuellement à l'ordre du jour : universités et instituts, réalisme et régionalisme, science pure et sciences appliquées, étudiants étrangers, rapports de l'enseignement supérieur et des autres ordres de l'enseignement, baccalauréat des jeunes filles, équivalences accordées à l'enseignement primaire, etc. Notons en passant que M. Charles Dupuy estime — contrairement à certaines avis issus de la faculté des sciences de Paris — qu'il n'y a pas lieu de toucher à l'Ecole polytechnique, « qui est l'honneur de ce pays », ni aux chaires du Muséum, qu'il avait été question de transformer en un « Louvre de la nature ».

Suivent les conclusions générales et essentielles :

1° En ce qui concerne l'enseignement médical, maintenir l'agrégation, qui a paru préférable au système du privat-docentisme pour le recrutement du personnel enseignant ;

2° Pour l'ensemble des établissements scientifiques, revision des moyens matériels mis à leur disposition (laboratoires, instruments, bibliothèques, publications périodiques, etc.) ;

3° Nécessité de poursuivre très activement le développement de nos relations interuniversitaires avec les pays étrangers, et sans négliger aucune partie du monde, de donner une attention particulière à l'Amérique latine, et par suite de développer chez nous la connaissance de la langue et de la littérature espagnoles.

Sous réserve de ces quatre indications, M. Charles Dupuy déclare, en terminant, que notre enseignement supérieur « sera dans une situation, non seulement très satisfaisante, comme il y est à cette heure, mais brillante autant que solide, au dehors comme au dedans ».

Arrestation de voleurs de gares

Dans la nuit du 30 mai dernier, trois individus étaient surpris, à la gare de Lesquin, en train de décharger, dans une baladeuse qu'ils avaient amenée avec eux, deux balles de coton provenant d'un stock appartenant à MM. Weiss, tisseurs à Lesquin.

Ce manège était observé par deux paysans, quand le chien qui les accompagnait, décela leur présence en aboyant lorsque, ce qui donna l'alerte aux malfaiteurs qui s'enfuirent, abandonnant leur baladeuse sur le théâtre de leurs opérations.

La Brigade Mobile se mit en quête, et samedi soir, M. Liger, commissaire, parvenait à arrêter à Prelin, les cameurs de gares Ceux-ci, les nommés Noël Bonnier, 25 ans, demeurant rue des Postes, à Lille ; Emile Bourgogne, 20 ans, cameloi, 61, rue de la Prévoyance ; Marius Renard, 22 ans, 21, rue Magenta, avouèrent être les auteurs de la tentative de vol de la nuit du 30 mai.

En Marius Renard on reconnut un déserteur du 145e régiment d'infanterie, disparu de son corps depuis le 17 mai dernier.

Tous trois déclarèrent qu'ils étaient venus à la gare de Lesquin dans l'intention de voler deux balles de coton, mais qu'ils en étaient à leur première opération.

Pensant à juste titre, que la bande n'eu était pas à son coup d'essai — d'autant plus que déjà, MM. Weiss avaient constaté la disparition de 200 balles de jute à 100 francs pièce — M. Liger poursuivit son enquête. Il se rendit chez le propriétaire de la baladeuse, un sieur Poupaert, marchand de chiffons, demeurant 40, rue de Marquillies, au domicile duquel il opéra une perquisition. Ses investigations furent couronnées d'un plein succès, il découvrit chez le chiffonnier recéleur, des déchets de coton qui provenaient sans doute des balles volées à MM. Weiss, de vieux tuyaux de plomb, des raccords de cuivre, des barres d'étain qui proviennent d'un vol commis à la Société Anonyme des Compteurs à Gaz de Lille. Interrogée, la femme Poupaert déclara que toutes ces pièces métalliques lui avaient été vendues par les sieurs Edouard Dutordoir, 20 ans, et André Allou, 20 ans. A leur tour, ceux-ci furent soumis à un interrogatoire serré qui permit d'apprendre que ces objets avaient été volés à la Société Mécanique de Lesquin.

A la suite des charges relevées contre elle, la femme Poupaert sera mise probablement en état d'arrestation.

Le « Progrès du Nord » et « L'Avenir de Roubaix-Tourcoing » publient tous les jours une chronique inédite sur des questions d'actualité : scientifiques, économiques, d'Assistance, etc..., etc...

Les Vacances de nos enfants

Les enfants des Colonies de Vacances ne sont pas des malades. Ce sont des sujets élisés pour le séjour dans les grandes villes, affaiblis par une nourriture irrationnelle, déprimés par la stabulation contraire dans les taudis mal éclairés et mal aérés.

C'est pour ces enfants-là qu'un grand courant de solidarité sociale n'est affirmé en France depuis quelques années. C'est pour eux que des centaines de milliers de francs sont donnés chaque année aux organisateurs des Colonies de vacances.

Les intimités prétieuses qui apportent gratuitement leur concours dévoué à ces œuvres, préconisent de plus en plus une meilleure utilisation des ressources bénévoles. C'est-à-dire qu'ils recommandent la sélection rigoureuse des sujets et, selon les prédispositions particulières de ceux-ci, les proposent pour la cure marine, celle d'altitude ou de plaine.

Le vaste et confortable établissement de Zuydcoote, qui reçoit la presque totalité de nos colonies de vacances fédérées sur recommande à l'attention des médecins et des ouvreur de vacances. Les enfants qui doivent aller à la mer ont, à Zuydcoote, toutes les garanties voulues pour que le séjour leur soit salutaire.

Pour la plaine ou la forêt, nous signalons le groupe des Colonies de vacances à la Thérache qui s'est occupé l'an dernier du placement familial de plus de 700 enfants.

Et pour la montagne, si difficilement accessible à nos enfants du Nord, semble-t-il, nous déclarons que le seul tenté l'an dernier sur trois enfants de l'œuvre de Demain a parfaitement réussi.

Les enfants ont été envoyés dans la Canal, à Montesiry, et placés pour 45 jours à 900 mètres d'altitude.

Nous demandons donc à MM. les Maires, les Médecins, les Instituteurs et généralement toutes personnes qui ne savent où s'adresser pour placer les enfants auxquels ils s'intéressent, de nous écrire. Nous les mettrons en relations avec les organisateurs de caravanes scolaires et nous leur fournirons tous les renseignements demandés.

Rappelons que nous nous chargeons, pour la région du Nord, de groupage des enfants pour la Montagne et que le départ aura lieu vers le 30 juillet.

Rappelons également que nous avons une souscription permanente ouverte pour les « Vacances des enfants », et que l'on peut envoyer l'obole la plus infime, au trésorier de l'œuvre, M. S. Gunthier, délégué cantonal, à Denain.

Joël GRADEL,
Secrétaire général de la Fédération des Colonies de Vacances du Nord à Denain.

Réunion du Conseil d'Administration du Vieux Syndicat

Le Conseil d'Administration du Vieux Syndicat s'est réuni samedi dernier, à Lens, à la Maison Syndicale, sous la présidence de M. Basly, député.

Etaient présents : MM. Cadot, Lamendin, Sorriaux, députés ; Evrard, Descamps, Degrœux, A. Poiret, Décostère, Tassin, Duquesne, Véron, Delfret, Mailly, Mercier, Roussel, Louart, Provost, Creuzon, Guibert, Hié, Maës, Mathé, Colbert.

Loi des Retraites. — Le Conseil d'Administration invitera le Conseil National à provoquer une réunion des trois syndicats en vue des conventions éventuelles concernant l'application de la loi des retraites.

Loi de huit heures. — Il est décidé que le texte de la loi de 8 heures paraîtra dans un prochain numéro de la « Voix du Mineur ».

Après examen de questions diverses, la séance fut levée.

Concours d'admission à l'Ecole des Maîtres-Mineurs de Douai

Un concours pour l'admission à l'Ecole des Maîtres-Mineurs de Douai aura lieu le 23 juillet 1914.

Les candidats devront se faire inscrire le 1er juillet 1914, à la Préfecture ou à la Sous-Préfecture de l'arrondissement dans lequel ils résident.

Les renseignements relatifs aux conditions d'admission à l'Enseignement et au régime de l'Ecole peuvent être demandés à la Préfecture (2e Division, 2e Bureau), aux Sous-Préfectures et au Directeur de l'Ecole, à Douai.

LILLE

Les membres de l'Union Amicale des Juges de Paix

SE SONT RÉUNIS HIER

Hier se sont réunis à Lille, les membres de l'Union Amicale des Juges de Paix (section de la Cour de Douai).

Après le discours du président et les rapports du secrétaire et du trésorier, les assistants ont étudié plusieurs questions professionnelles — prêtée vente immobilière et partage — retraite proportionnelle (la durée minimum du service devant être portée à 20 ans au lieu de 30). — Application de l'article 25 sur l'avancement. — Représentation de la section à la prochaine assemblée générale. — Elections générales, etc., etc.

Les discussions que provoque l'examen de ces diverses questions furent, bien entendu, des plus courtoises.

LES SUCCES SPORTIFS DU LYCEE FAIDHERBE

Le Lycée Faidherbe a remporté, à la fête fédérale de gymnastique de Rennes, plusieurs beaux succès. Dans le concours fédéral des scolaires, il a obtenu un premier prix d'excellence et un premier prix individuel remportés par l'élève De Breyne.

C'est à M. Victor de Gency, le distingué professeur de gymnastique, que revient l'honneur d'avoir formé de tels vaillants élèves, et à M. Salé, le courtois prévieur, avec qui il savamment, la culture de l'esprit et la culture physique.

PALAIS RAMEAU

Lundi 8 et mardi 9 juin, de 10 heures à 8 heures, exposition publique, par le Bureau de bienfaisance, des projets déposés par les Architectes pour la construction d'habitations à bon marché.

SUCREZ VOS FRUITS AVEC
LE SUCRE BEGHIN

Anciens Militaires du Train

La grande promenade demande qu'organisent les anciens du Train au profit de la Société de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer, section de Lille, pour le 14 juin, à 11 heures du matin, sera sûrement une des plus belles attractions du programme des fêtes de Lille.

Le cortège comprendra la fanfare du 1er escadron du train. Viendront ensuite : la Musique des Sapeurs-Pompiers de Lille, la Société des Anciens du Train, avec son étendard, et enfin, pour terminer le cortège, la Société Musicale de l'Académie Culinaire de Bruxelles, entourée de tous ses collecteurs et des sous-officiers du bataillon des Sapeurs-Pompiers de Lille qui quêteront le long du parcours au profit de l'œuvre citée plus haut.

D'où vient le titre bizarre dont s'affuble cette société ? Du fait que les membres exécutants sont porteurs d'instruments rappelant les produits des riches potagers brabançons : choux, carottes, radis, poireaux, etc.

Si la gaîté est une de ses caractéristiques, il est cependant une mission très haute que ce cercle s'est imposée et qui est son unique idéal : « La Charité ».

L'Académie Culinaire donne annuellement de nombreuses fêtes, dont le produit sert exclusivement à soulager l'infortune. Elle se prodigue tout particulièrement à Bruxelles, le jour du Grand Carnaval. Il est de tradition alors qu'elle collecte au profit de son œuvre personnelle « Les Stations d'éducation au grand air », Sous vaillante collecteurs, conduits par leur dévoué président, Léon Lahoutiere, conseiller municipal de la Capitale, recueillent alors des sommes importantes destinées à soulager la misère de ses protégés. C'est dans un même but humanitaire qu'elle vient à Lille : Elle y fera entendre les plus joyeux morceaux de son répertoire, elle collectera au profit d'une œuvre française : « La Société de secours aux blessés militaires ».

La France lui tient beaucoup à cœur : de nombreuses villes, Rouen, Cambrai, Valenciennes, Douai, Maubeuge et même Paris, l'ont accueillie déjà. Les Lillois lui feront certainement le réception sympathique qu'elle a rencontrée partout ailleurs.

L'après-midi, au Palais-Rameau, cette phalange musicale ne fera entendre aux dilettante dans un programme tout à fait artistique, et la société s'est assuré le concours de toutes les vedettes du Théâtre Royal de la Monnaie de Bruxelles et les noms de Mmes Symiane et Cuvelier, MM. Dufranc, Bogaerts et Gossens sont un sûr garant du succès de la fête.

N'oublions pas que la verve du chanteur bruxellois Léonard, le fameux Polin belge, sera là pour dérider les plus neurasthéniques et que ses fameuses chansonnettes franco-belge soulèveront dans la salle un éclat de rire continuel.

Pour les cartes de concert, on en trouve chez tous les marchands de musique et au siège de la société, 13, place du Théâtre, Café de la Cloche, et chez tous les sociétaires.

Sangles de Glénard
depuis 7 fr. et ceintures ventrières de tous modèles depuis à fr. 50, chez Mlles Assomption, bandagistes-lahricantes, 5 bis, rue du Palais-Rihour, à Lille. Seule maison ayant un personnel entièrement féminin. Tél. 24.55.

MORT DANS LA RUE

Hier, matin, vers cinq heures un quart, rue de la Vignette, des passants découvraient le corps de M. Alphonse Platel, 43 ans, ouvrier du service télégraphique, demeurant 11, rue Saint-Sauveur. Le docteur Gachlinger examina le cadavre, il attribue la décès à une congestion cérébrale.

UNE RÉUNION DE LA COMMISSION THEATRALE

La commission municipale du Théâtre s'est réunie samedi soir, à huit heures et demie, et a discuté jusque onze heures et demie les projets que présentait M. De Villers, directeur des Théâtres municipaux.

Nous avons eu la bonne fortune de rencontrer dans la soirée M. De Villers, qui a bien voulu nous dire en quelques mots quelles furent les questions qu'on agita au cours de cette réunion.

Ce que dit M. De Villers

La discussion a surtout porté sur le quota des abonnements. La commission a trouvé très intéressante cette innovation d'abonnement de série qui est appelée à donner, j'en suis persuadé, d'excellents résultats.

Nous avons aussi parlé des œuvres que je compte monter pendant la saison prochaine, quelques changements ont été à ce sujet, apportés au programme que j'avais déjà soumis à la commission et communiqué aux journaux.

Nous avons abordé aussi la question des engagements d'artistes, mais sans nous y attarder.

C'est tout ce que je puis vous dire, attendu qu'aucune décision n'a été prise en quoi que ce soit et que nous nous sommes bornés à un échange de vues.

Très prochainement d'ailleurs, je ferai publier le projet que j'ai conçu pour l'exploitation des Théâtres de Lille, en un opuscule où tout sera expliqué en détail.

Et, sur ces mots, nous prîmes congé de M. De Villers, le remerciant de sa courtoisie.

PAR LA CORDE...

Victor Denry, 57 ans, comptable, demeurant 10, rue du Pélerinck, a été trouvé pendu, hier à 2 heures de l'après-midi, au plafond de sa chambre.

De nombreux motifs auraient poussé Denry à se donner la mort ; il n'était pas heureux en ménage, et sa femme venait de le quitter ; de plus il avait commis, il y a quelque temps, un abus de confiance au préjudice de M. M..., chez qui il était employé : il avait été remercié pour cette faute.

Sans femme sans place, sans argent, Denry, qui s'adonnait aussi à la boisson, et dont la conscience n'était pas en paix, préféra la mort à une existence de honte et de misère.

Une voisine aurait entendu un bruit anormal, vers 8 heures du matin, chez le désespéré, moment probable où il exécutait son funèbre projet.

L'INCENDIE DE LA CHOCOLATERIE DELESPAUL-MAYEZ

Les dégâts occasionnés par l'incendie de vendredi soir seront plus importants qu'on ne l'avait cru d'abord, ils atteindront une centaine de mille francs.

La reprise du travail aura lieu ce matin, il n'y aura donc pas eu de chômage.

LES FÊTES DE LILLE

14, 20, 21, 22 et 28 juin 1914

Dimanche 14 juin 1914. — Fête de bienfaisance, organisée par les Anciens Militaires du Train, avec le concours du Cercle Philanthropique « L'Académie Culinaire de Bruxelles ».

A 11 heures du matin, Promenade Réclamade, par l'Académie Culinaire et les Anciens Militaires du Train.

A 2 heures, canal de la Haute-Deûle, Régates internationales par l'Union Nautique de Lille.

A 9 heures du soir, Grand'-Place, concert par l'Académie Culinaire de Bruxelles.

Samedi 20 juin, de 9 à 11 heures du soir, Grand'Place, concert par la Musique des Sapeurs-Pompiers. Illuminations électriques, rues Nicolas-Leblanc, Solférino, places Philippe-Lebon et Jeanne-d'Arc.

Dimanche 21 juin. — A 6 heures du matin, rue Guillaume-Wenniers, concours de pinsons non aveugles.

A 8 heures, Champ de Mars, salves d'artillerie, par les Canonniers Sédentaires.

A 10 heures, boulevard des Ecoles, Revue des Sociétés de jeux et musiques lilloises.

A 2 heures, jeux populaires. — Jeux de bouchon ; angle rue de Turenne et Roland, boulevard du Maréchal-Vaillant, rue de Long-Pot, rue des Postes, rue du Grand-Balcon, rue du Faubourg-de-Béthune, rue des Stations. — Jeux de billon : rue de Canteleu. — Jeux de bac : place Défiot. — Tirs à l'arc au berceau : à la Réjouissance, rue Gambetta, à Saint-Anne, rue Léon-Gambetta. — Tir au lunet-arbalète, place de l'Arbonoise. — Jeux de beignaux : Rebai du lundi, place Barthélemy-Doret. — Jeux de javelot, boulevard Victor-Hugo. — Tir à l'arc à la Perche ; à l'Ancienne Alliance, rue du Faubourg-de-Roubaix. — Billard Anglais : à Wasemmes et à Fives. Concours de poste aérienne par la Fédération Colombophile de Lille. — Concours de Tir par les « Carabiniers Lillois ». les « Carabiniers de Lille », les « Carabiniers du Tir Dupleix » et la société « L'Avenir ».

Palais Rameau. — Tournoi d'escrime par l'Union Fraternelle « Les Fines Lames ».

A 2 heures, au Grand Carré, concours de pêche par le Syndicat des Pêcheurs à la Ligne.

A 3 heures, grand cortège de la Fleur et de l'Agriculture, organisé par le Comité des fêtes de Moulins-Lille. — Jeux de balle, boulevard des Ecoles — Jeux de boule : à Saint-Maurice et à Moulins-Lille.

A 9 heures du soir, place Philippe-Lebon, concert et feu d'artifice. Concert au carrefour des rues d'Arras et de Douai.

De 9 à 11 heures du soir, Grand'Place, concert par l'Harmonie du Cercle Berlioz, et l'Union Chorale des Orphéonistes Lillois.

Illuminations électriques : rues Nicolas-Leblanc, Solférino, places Philippe-Lebon et Jeanne-d'Arc.

Lundi 22 juin. — A 8 heures du matin, au Stand de l'Esplanade : tir à la cible par les Sapeurs-Pompiers. — Jeux de bouchon : quai du Wault, place Philippe-de-Girard, rue Jeanne-Maillotte, place Désirée-Bonduée.

A 2 heures, canal de la Haute-Deûle : Jeu de sur l'eau.

A 3 heures, quai Vauban : Jeu de Bagues sur l'eau. — Jeu de balle : boulevard des Ecoles. — Bascules hydrauliques : rue Saint-Sauveur, rue Saint-Sébastien, rue du Faubourg-de-Valenciennes.

A 3 heures et demie : Festival f.H.C. : places Catinat, du Concert, square Rimbaud, Jardin de Fives.

A 6 heures : distribution des prix au kiosque de l'Esplanade.

De 9 à 11 heures du soir, Grand'Place, concert par la Fanfare « Le Club des Vingt » et l' « Emulation Chorale ».

Illuminations électriques : rues Nicolas-Leblanc, Solférino, places Philippe-Lebon et Jeanne-d'Arc.

Dimanche 28 juin. — Places Vanhoenacker et Général : fêtes populaires et concerts.

A 5 heures, canal de la Haute-Deûle, « Traversée de Lille à la Nage ».

EPILEPSIE GUERISON CERTAINE Docteur Nolet 7, Boulevard Haussmann, Paris 2067

MUTUELLE MATERNELLE DU 42e

A l'occasion de l'anniversaire de sa création, la Mutuelle Maternelle du 42e organise pour le dimanche 5 juillet, de 15 heures à 18 heures, une grande fête de charité dans la Cour de la Citadelle, sous le Présidence de M. le général Franchet d'Esperey, commandant le 1er corps d'armée.

Au programme figurera :

Un grand concert vocal et instrumental, un tournoi international d'escrimeurs d'épée et de fleuret, une grande tombola, diverses attractions pour les enfants, et de nombreux comptoirs de vente seront installés.

Compte rendu du mois de mai

La société a enregistré pendant le mois de mai : 17 naissances. Elle a distribué 17 secours et la prime d'allaitement de 10 francs a été accordée aux femmes allaitant leur enfant.

Le moyenne des naissances enregistrées mensuellement varie entre 10 et 15, et les secours distribués varient entre 450 et 500 francs.

ASSISTANCE AUX VIEILLARDS, INFIRMES ET INCURABLES

(Loi du 14 Juillet 1905)

La maire de Lille a l'honneur d'informer ses concitoyens, par l'application de l'article 9 de la loi du 14 juillet 1905, qu'une liste complémentaire d'assistance aux vieillards, infirmes et incurables privés de ressources, a été arrêtée par le Conseil municipal dans sa séance du 29 mai 1914.

Pendant un délai de 20 jours, les intéressés dont la demande a été rejetée par le Conseil municipal, pourront présenter une réclamation à la mairie ; tout habitant ou contribuable de la commune peut aussi, dans le même délai, réclamer l'inscription ou la radiation des personnes qu'il considérerait comme omises ou portées à tort sur la liste.

La liste est déposée au Bureau de l'Assistance publique et de la Prévoyance sociale.

UN VOL DE 1.400 FRANCS

Hier, entre 8 heures du matin et 2 heures de l'après-midi, un vol, dont l'auteur reste inconnu, et même insoupçonné, a été commis chez M. Rémy Dumontier, ingénieur, habitant 13, rue Colson. Un coffret renfermant 1.400 francs de numéraire, a été soustrait sans qu'on ait pu relever aucune trace d'effraction aux portes de l'armoire où il était enfermé. Ce vol reste mystérieux et l'on aura de la peine à en trouver le coupable, car les numéros des 7 billets de banque que contenait le coffret ne sont pas connus.

La police enquête.

A Propos de Chiens

Aimez-vous les chiens de berger de défense ? Savez-vous ce dont ils sont capables ? Si vous ne répondez non, je vous invite à faire comme moi ; mêlez donc par quelque matinée de dimanche consciencieuse vous travailler ces braves bêtes ; vous en reviendrez enchanté et, de profane que vous étiez, vous deviendrez un fervent admirateur de ces bons compagnons.

Gracieusement invité par le comité directeur de la Société Canine Lilloise à assister à l'une de ses séances de dressage, je me rendis l'autre dimanche sur son terrain de travail, 1, rue du Faubourg-des-Postes, et fout en déguisant un pétillant pichet de cidre mousse à calmer la soif (il faisait chaud ce jour-là...) je fus initié au travail du chien de défense et de police.

Je me demande ce qu'il faut le plus admirer dans ces chiens : du courage indomptable qu'ils montrent dans les attaques, de l'obéissance passive dont ils font preuve, ou des qualités d'intelligence et de volonté qu'ils développent au cours des exercices. Le dressage méthodique leur donne en outre une souplesse et une vigueur capables de faire rêver les meilleurs athlètes. Sur un simple commandement du maître, le chien assaillant, saisit et retour, une palissade de 2 m. 50 avec une telle aisance, un tel brio, qu'on serait presque tenté de croire qu'il ne fait aucun effort musculaire ! Une bale de 1 m. 20 de hauteur, précédée d'un fossé de 1 m. 50, est franchie sans effort par le chien qui, d'un bond formidable, se permet ensuite de franchir des fossés de 4 et 5 mètres de largeur. Il va sans dire que de pareils résultats ne s'acquièrent qu'au prix d'un entraînement progressif et savamment ordonné. Toutes ces performances qui, sur le papier paraissent extraordinaires, sont accomplies avec tant de facilité, de désinvolture, qu'à la seconde reprise on trouve cela tout naturel ! Pour avoir la véritable clef de ces prouesses, il faut auscuiter l'anatomie de ces chiens de berger : tête leurs reins, leur encolure, leurs cuisses. Pas un atôme de graisse, rien que des muscles durs et saillants. Une poitrine bien descendue, une jambe longue, un jarret ones bas, bien coudé, leur permettent une allure rapide et sûreuse. Et quel regard ! intelligent et intelligent. Au moindre geste, ils comprennent ce que leur maître veut leur faire exécuter et c'est plaisir de les voir prendre les positions mises ou combé sans que cesse ci aient à leur adresser la moindre parole. Mais ce ne sont encore les ces qui pour aient que qu'une préface au véritable rôle du chien de berger de défense : la protection du maître contre un bandit armé d'un gourdin et d'un revolver.

Le maître commande : Attaque, et le chien, l'œil en feu, les oreilles dressées, la queue en action, fonce sur l'agacin qui le menace, mord aux jambes, happe le bras qui veut frapper, saute à la gorge du malfaiteur, sans souci des coups de bâtons, bravant les coups de feu. Mais un commandement, un seul, s'est fait entendre : Halte au pied ! et comme par enchantement, le brave chien libère l'agacin de sa terrible étreinte pour obéir à la voix de son maître. Je ne crois pas qu'il y ait dans les annales de la domination de l'homme sur les animaux de plus bel exemple que celui-là. Voilà un chien aux prises avec un ennemi qui le hait, qui lui caresse l'échine avec un gourdin, qui lui tire des coups de feu dans les oreilles, qui réveille en lui ses instincts de défense sauvage. Eh bien, cet instinct est parfaitement soumis à la volonté de son dresseur !

Les attaques arrêtées, les gardes d'objets pendant l'absence du maître, etc., achèvent de m'enthousiasmer pour ce beau sport, plein de saines émotions.

Le programme du chien de police de l'obéissance et de la conduite du chien de défense : recherche et conduite de l'homme, attaques, surprises, sauts, escalades, tout cela est exécuté d'une façon impeccable par ces braves chiens. Maintenant que je les ai vus en travail, je comprends quels services incomparables ils peuvent rendre à nos agents, je comprends de quels traits d'héroïsme ils sont capables. Voulant pour ainsi dire matérialiser cette preuve de dévouement obscur, mais glorieux, la Société Canine Lilloise, que l'on rencontre à la tête de toutes les initiatives, a organisé dans l'enceinte de son Grand Concours International, une exposition de chiens héros, c'est-à-dire de chiens ayant particulièrement distingués dans la défense effective de leurs maîtres dans le service.

La présence certaine de... mais chut... on m'a fait promettre de n'en rien dire encore.

Ce que je puis dire, c'est que l'accueil le plus enthousiaste a accueilli l'annonce du championnat international de chiens de défense à Lille. Tout ce que le Nord et le Belgique comptent d'excellents chiens s'est fait inscrire et la compétition sera terriblement dure. Nul doute que tout le Nord sportif ne donnera rendez-vous les samedi 4 et dimanche 5 juillet pour voir nos braves policiers se disputer la première palme. Nos champions nationaux qui ont rendu la vie dure à leurs concurrents belges au grand concours international de Paris, seront l'impossible pour arriver cette fois bon premier. Il n'y aura pas seulement qu'une rivalité de pays, il y aura également une rivalité de sexe, une gentille et brave sportwoman française ayant fait inscrire son chien dans la compétition internationale. En attendant ce grand jour, la plus vive émulation règne entre tous les membres de la Société Canine Lilloise, et c'est en leur souhaitant le plus vif succès que je prie congé de leurs aimables dirigeants.

Ch. B.

COMITE DES FÊTES DE MOULINS-LILLE ET DU CANTON SUD

Le Comité des Fêtes de Moulins-Lille et du canton Sud met en ce moment la main aux derniers détails de son fastueux cortège, qui sera le clou de la fête communale du dimanche 21 juin. Rien n'est épargné pour arriver à ce résultat. La fleur y sera représentée sous toutes ses formes et constituera un spectacle féérique qui n'aura jamais eu son pareil. On peut n'en rendre compte en allant admirer les maquettes et divers accessoires qui sont actuellement exposés chez M. Delhaye, tapissier, rue d'Arras.

ROUBAIX

UN DESESPERE

Un infortuné, Delphin Barenne, 60 ans, demeurant rue de la Bagnère, 31, complètement aveugle, était en outre très souffrant depuis longtemps.

Le nuit dernière, dans une crise de désespoir, l'aveugle se tranchait la gorge à l'aide d'un rasoir. Malgré tous les soins que lui prodiguèrent les siens, M. Derenne mourut exsangue peu après.

AU BUREAU D'HYGIENE

Pendant le mois de mai dernier, le Bureau d'hygiène a procédé à l'analyse d'un certain nombre d'échantillons d'eau prélevée en différents puits. A la suite d'examens chimique et bactériologique, neuf de ces prélèvements ont été reconnus contaminés.

LIGUE DES FONCTIONNAIRES, PERES DE FAMILLE NOMBREUSE. — SECTION DU NORD

Groupe de Roubaix

A la suite de la réunion du mardi, le groupe de Roubaix a été constitué.

Le Comité provisoire a décidé de se réunir le 21 juin 1914, café des P. T. T., rue du Vieil-Abreuvoir, à 11 heures.

Ordre du jour : réception des adhésions ; formation du bureau définitif.

LES BECANIERS

M. Leclercq, entrepreneur de menuiserie, rue de l'Epeule, 129, avait remisé son vélo dans une salle laissant vide un couloir d'entrée de la maison. Un bécanier, au courant sans doute des habitudes du patron de l'atelier passa par là et enfourcha la machine.

M. Leclercq, n'ayant pas utilisé ses bicyclettes depuis quelques jours, n'a pu prévoir le jour de sa disparition.

UNE MELEE DE CYCLISTES

Hier, à midi, deux cyclistes descendaient à vive allure la rue du Grand-Chemin quand à la hauteur de la rue du Bois, l'un fut renversé par un troisième vélocement survenant également à toutes pédales, de cette dernière rue.

Le trio vint mesurer le pavé en une véritable mêlée. Les trois machines furent mises à mal, mais fort heureusement leurs propriétaires s'en tirèrent avec de simples contusions.

NOS SERVICES TÉLÉPHONIQUES A ROUBAIX-TOURCOING

Nouvelle amélioration des communications téléphoniques avec Paris

La section de Roubaix-Tourcoing de l'Association nationale des abonnés au téléphone vient d'être avisée officiellement que la combinaison des deux circuits téléphoniques Roubaix-Paris a été réalisée le 2 juin courant. Par suite de la mise en service de cette installation, l'échange des conversations avec Paris se fait maintenant par trois circuits. C'est un progrès appréciable et il est permis d'espérer que nos relations téléphoniques avec la capitale vont s'en trouver considérablement améliorées.

Il va exister, cependant, une période de courte durée durant laquelle ne se feront pas sentir tous les avantages de la nouvelle installation, c'est la période de tâtonnements, de mise en train inévitable à éviter. L'Association des abonnés au téléphone de Roubaix-Tourcoing tout en en rendant compte à ceux, cependant, devoir signaler à l'administration de P. T. T. combien, actuellement, les communications téléphoniques avec Paris sont difficiles en raison des bruits de « friture » qui gênent à la clarté, à la compréhension des conversations et il est probable qu'avant pas de temps, il sera remédié au grave inconvénient dont se plaignent justement les usagers du téléphone.

L'ENQUÊTE ANNUELLE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX SUR LA SITUATION DU COMMERCE & DE L'INDUSTRIE DANS LA CIRCONSCRIPTION

Extraits du rapport de M. Gilbert Boyé, Rapporteur général

LE CONDITIONNEMENT DES MATIERES TEXTILES

Le mouvement des bureaux de conditionnement des matières textiles de Roubaix, constitue un véritable baromètre, très précis, de la situation générale des affaires.

Au cours de l'année 1913, ce mouvement fut moins actif qu'en 1912, tout impulsif, qui partie, à la faiblesse des exportations des laines peignées.

D'ailleurs, les différentes catégories de matières qui sont passées par ces établissements, accusent en 1913 laines filées et autres exceptées, un poids inférieur à celui de 1912.

Comme cette réduite des chiffres ci-après cette différence du poids en moins n'est élevée, à Roubaix, à plus de 16 % pour les seules laines peignées.

Année 1912. — Soie, 43.387 kil. — Laine peignée, 39.320.530 k. — Laine filée, 7.794.793 — Blousses et laines diverses, 2.814.772. — Coton, lin, jute, 4.300.625 kil. — Total : 56.619.276 kil.

Marché à terme de Roubaix-Tourcoing, 1.899.457 kil. — Marché à terme d'Anvers, 165.413. — Conditionnement, 141.797 opérations. — Pesage, 46.749 kil. — Décreusage, 338. — Dégraissage, 2.035 1/2.

Année 1913. — Soie, 45.210 kil. — Laine peignée, 38.111.544. — Laine filée, 9.601.680. — Blousses et laines diverses, 2.779.637. — Coton, lin, jute, 4.482.625 kil. — Total : 52.020.986 kil.

Marché à terme de Roubaix-Tourcoing, 1.027.685 kil. — Marché à terme d'Anvers, 30.163. — Conditionnement, 131,326 opérations. — Tirage, 53.889. — Décreusage, 370. — Dégraissage, 2.407 opérations.

Prochainement : LE TISSU.

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS DE MAI 1914

183 enfants (75 du sexe masculin et 108 du sexe féminin) ont vu le jour à Roubaix durant le mois de mai dernier.

72 mariages ont eu ou 9 divorces ont été enregistrés.

250 personnes (85 du sexe masculin et 165 du sexe féminin), sont mortes ; sur ce nombre, 30, dont 4 étrangères à la ville ont aussi décédé à l'hôpital.

La mortalité s'était élevée à 303, pendant le mois d'avril dernier et à 181 pendant le mois de mai 1913.

15 enfants de moins de 1 an sont morts, soit 8 % des naissances.

La tuberculose a fait 37 victimes, soit près de 25 % de la mortalité totale.

Le cancer a provoqué 9 décès.

Les maladies épidémiques en ont amené 7 : 3 par la diphtérie, 1 par la scarlatine, 3 par la grippe.

Le Bureau d'Hygiène a reçu 4 déclarations de maladies transmissibles dont 3 pour la scarlatine et a fait faire 62 désinfections diverses.

10 échantillons d'eau de puits ont été pris pour la analyse chimique, 3 ont été reconnus mauvais.

Il a été procédé à 12 recherches bactériologiques.

Durant le mois de mai, le Service d'inspection des denrées alimentaires a saisi :

2945 kilos à l'Abattoir ;
420 kilos aux Halles Centrales ;
2055 kilos au Marché aux Poissons et à divers colporteurs.

ASSISTANCE AUX FAMILLES NOMBREUSES

Le Bureau d'Assistance aprèl reçu de la Préfecture l'état de paiement des prestations qui ont fait leur demande du 1er janvier au 1er avril et qui ont été approuvées par le Conseil Municipal dans sa dernière séance. Informe les intéressés que les bons seront délivrés samedi prochain, à 11 heures du matin, rue Pellart, 119-121, sur la présentation des papiers d'identité.